

[N°30]
Novembre
2012

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



DOSSIER : **P.13**

Les enfants ont des droits !



P. 7 **FISCALITÉ**
Les taux
inchangés

P. 9 **ENVIRONNEMENT**
Vive
la forêt !

P. 19 **FESTIVAL**
Oh ! les Voix,
16^e édition



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Seniors : pour une retraite active p.6
- Impôts : à Fleury, les taux n'augmentent pas p.7

Demain ma ville

- Espace Emploi : santé et mobilité p.8
- Saint-Eutrope : une forêt remarquable p.9

Vivre ensemble

- Aunettes : nouvelle étape p.10
- Des travaux en ville p.11
- Une matinée avec... les ateliers de l'espace Emploi ... p.12

Dossier p.13

Semaine des droits de l'enfant

- Repères historiques - Chiffres clés p.14
- Don de jouets p.15
- L'Enfant roi - La Plage aux chansons p.16

Rendez-vous p.17

- David Sire p.17
- L'École municipale des sports p.18
- Oh ! les Voix p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Après un mois d'octobre marqué par l'ouverture de la saison culturelle, et par la Semaine bleue qui a offert à nos aînés de beaux moments de découvertes et de convivialité, le mois de novembre s'annonce chargé avec la **poursuite des travaux de rénovation** de la rue des Petits-Champs et du parc de la Greffière.

Ces travaux s'inscrivent dans le Plan local d'urbanisme qui a été présenté aux habitants avant l'été et au Conseil municipal. En effet, le PLU, comme on le nomme, est autant un projet de ville qu'un projet de vie pour les habitants.

Depuis les constructions des Joncs-Marins jusqu'à l'extension des espaces verts et la préservation de notre environnement, en passant par le futur groupe scolaire Desnos, le Plan local d'urbanisme permettra à toutes les générations de bénéficier d'un habitat de qualité et diversifié répondant aux besoins de notre ville, et également de nombreux services de proximité.

Le mois de novembre sera ainsi marqué par deux étapes importantes : la **finalisation de la résidence "jeunes actifs"** qui se trouvera au cœur de la rue commerçante des Joncs-Marins ; l'autorisation donnée à la ville de lancer le **programme de la crèche à horaires élargis** pour les agents travaillant à la Maison d'arrêt.

Au-delà de ces projets, la municipalité accentuera ses efforts pour améliorer le cadre de vie dans tous les quartiers de la ville, qu'il s'agisse des travaux à venir rue Roger-Clavier, rue Nelson-Mandela ou rue du Bois-des-Chaueux.

Mais pas uniquement. Après avoir interpellé le ministre de l'Intérieur pour bénéficier d'un renforcement des effectifs au sein de la gendarmerie, **la municipalité entend bien faire respecter le droit à la tranquillité pour tous** dans notre ville et ne saurait accepter les dégradations récurrentes qui frappent autant les équipements publics que les biens privés.

Dès le mois de décembre, des dispositions, étudiées en étroite collaboration avec les services concernés, seront prises afin d'assurer dans les faits un droit élémentaire : celui du respect de l'intégrité des personnes et du respect des biens d'autrui.

Vous pouvez compter sur notre détermination à agir en ce sens.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directeur de la communication :** Alexandre Séguès • **Rédaction :** Claire Robert, Alexandre Séguès • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Aidara Distribution • **Photos :** Djamilia Calin - Ville de Fleury-Mérogis - DR
Page 6 : Paris Tourist Office - David Lefranc - Page 17 : Aymeric Warmé-Janville - Page 19 : Gaëlle Marie par David Krüger.



1 TURQUIE • Les retraités de la ville sont revenus enchantés de leur séjour où ils ont découvert quelques-uns des joyaux du patrimoine turc : Bodrum et sa baie, Pamukkale, Éphèse... Habitants, guide, directeur d'hôtel, tous les ont accueillis avec gentillesse et bonne humeur.

2 DE TANGER À TOMBOUCTOU • Hamed Bouzine est un grand conteur. **Le 13 octobre**, en quelques minutes, il a planté le décor, installé une ambiance et embarqué petits et grands vers un Maroc mi-réel, mi-rêvé.

3 VOYAGE POUR TOUS • Grâce au Secours populaire français, deux retraitées de Fleury ont découvert Saint-Trojan-les-Bains, sur l'île d'Oléron, à l'occasion d'un séjour collectif, **du 29 septembre au 6 octobre**.

4 5 6 7 SOIRÉE AFRICAINE • **Le 27 octobre**, un jubilatoire défilé de mode conçu par les habitants, un one woman show décapant et un concert afro-groove ont enchanté le public venu nombreux. Une soirée co-organisée par le service culturel et l'association Réagir.

1 2 3 UNE RENTRÉE EN FANFARE • **La soirée du 6 octobre** marquait le coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle avec, à la clé, une présentation des prochains rendez-vous, une expo photo signée Marcel Marques sur la belle ville marocaine d'Essaouira, un atelier henné, une restauration aux saveurs du Maghreb, un spectacle de danses et de musiques traditionnelles maghrébo-orientales avec la joyeuse troupe Ziyara.

4 5 6 LA SEMAINE BLEUE • Stage de premiers secours, conférence historique sur Ernest Grandidier, soirée music-hall, ateliers bien-être et self-defense... Il y en avait pour tous les goûts durant la Semaine bleue **du 15 au 19 octobre**. Et pour clore ce grand rendez-vous annuel des seniors, orchestre et danseurs ont mis à l'honneur le tango.

NAVETTE COURSES

Réservez vos places !

Chaque vendredi, les retraités disposent d'une navette gratuite pour faire leurs emplettes. Un bus les emmène aux centres commerciaux d'Auchan, Carrefour ou Leclerc. Le départ est fixé à 13h35 en mairie. Le retour se fait à 16h. Ce service est proposé toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires (erratum dans le Fleury'mag d'octobre). Pour prévoir l'utilisation du bus municipal ou du mini-bus, il est demandé aux seniors de s'inscrire au 01 69 46 72 19. La réservation peut se faire jusqu'au mardi soir, soit trois jours avant les courses.

COMMÉMORATION 11 novembre

La Ville et les associations d'anciens combattants commémorent le souvenir de l'armistice de la Première Guerre mondiale le dimanche 11 novembre. À l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié sera offert. RV à 9h, parking du cimetière.

CAF

Nouveau site web

Le nouveau site de la Caisse d'allocations familiales vous fait gagner du temps : consultation de votre dossier, formulaires et simulations en ligne. RV sur www.caf.fr

SENIORS

Pour une retraite active

Parce que les retraités aspirent à rester le plus longtemps possible actifs et autonomes, la Ville leur propose tout au long de l'année des activités, des aides et des services. En cette fin d'année, un riche programme les attend.

La Ville de Fleury souhaite renforcer l'attention portée aux seniors et propose en ce sens des sorties et des séjours ainsi que des services adaptés à leurs besoins : aides matérielles et financières, accompagnement à la mobilité. Après la Semaine bleue (voir page 5), les seniors pourront fêter le beaujolais nouveau le vendredi 16 novembre. Ce jour-là, ils embarqueront sur la Seine pour une agréable croisière. Au programme : découverte des monuments de Paris, déjeuner en musique et... dégustation de beaujolais nouveau ! Toujours à Paris mais au musée Guimet cette fois, ils découvriront, le mercredi 5 décembre, l'étonnante collection d'Ernest Grandidier. Un ensemble unique de céramiques chinoises

constitué au fil des années par une figure locale de Fleury (voir Fleury'mag d'octobre 2012).

Un week-end à Strasbourg

Du 30 novembre au 1^{er} décembre 2012, les seniors iront apprécier le charme et la magie des marchés de Noël alsaciens. Le vendredi, ils visiteront Strasbourg, depuis la Petite France jusqu'à la cathédrale, en passant par la place Kléber et son grand sapin illuminé. Ils dîneront dans une brasserie typique et dormiront dans le centre-ville. Le samedi, ils se rendront dans la charmante cité d'Obernai, à une demi-heure de Strasbourg. Ils s'arrêteront ensuite déjeuner sur la route des vins puis découvriront la ville de Colmar dans ses habits de fête. ■



Aides de Noël : faites-vous connaître !

La période des fêtes de fin d'année occasionne pour les familles des frais supplémentaires : chauffage et combustibles, cadeaux. Pour donner un coup de pouce aux familles modestes et aux personnes âgées, le Conseil général (via les CCAS des villes) met en place des aides de Noël, sous conditions de ressources et selon certains critères. Pour constituer et déposer votre dossier, adressez-vous au service social de la mairie avant le vendredi 7 décembre 2012. Renseignements : 01 69 46 72 00.

Recensement : la Ville recrute

La Ville recrute des agents pour le recensement de la population qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. Fruit d'un partenariat entre l'INSEE et les communes, le recensement fournit des statistiques fines sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, déplacements, logement). Vous êtes méthodique, discret et disponible ? Envoyez votre candidature à Monsieur le Maire. Renseignements au 01 69 46 72 17. Plus d'informations sur le site internet de la Ville.

IMPÔTS

À Fleury, les taux n'augmentent pas

Que ce soit la taxe d'habitation ou la taxe foncière sur les propriétés, le montant que le contribuable doit acquitter résulte de la multiplication d'une base d'imposition par un taux d'imposition. À Fleury, le taux d'imposition n'a pas changé depuis deux ans. Un engagement de la majorité municipale.

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taux services d'équipement
Valeur locative brute	4851		4851	0
• Général à la base	4389		4389	
• Part de la taxe				
• Part personnelle à charge				
- Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %	
pour 2 personnes	862		862	
- Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %	
pour 3 personnes				
+ Spécial à la base				
+ Réduction handicap				
Base nette d'imposition	3189		3189	0
Taux d'imposition 2012	12,12 %		0,22 %	0 %
Cotisation 2012	387		262	0
Taux d'imposition 2011	12,12 %		0,22 %	0 %
Recapitulatif cotisation 2011	380		258	0
Variation en valeur	+7		+4	0
Evolution en pourcentage	+1,84 %		+1,55 %	-
Évaluation des impositions entre 2011 et 2012				
2011	644	655	+11	+1,71 %
2012	644	655	+11	+1,71 %
LOCALS TAXES - NOMBRE 01				
Taux global 2012 (cotisation)	17,37 %			
Cotisation référence 2011				4051

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taux services d'équipement	Taux autres impôts
Taux 2011	15,56 %			12,09 %	0,41 %	7,97
Taux 2012	16,04 %			12,09 %	0,363 %	8,66
Adresse						
RUE DU BOIS DES CHAQUEUX						
Adresse	3486			3486	3486	34
Base	839			440	440	12
Cotisation						
2011	530			432	14	2
2012	639			440	12	8
Variation en %	+1,70 %			+1,85 %	-14,29 %	+3,32
Évaluation des impositions entre 2011 et 2012						
2011	644	655	+11	+1,71 %		
2012	644	655	+11	+1,71 %		
LOCALS TAXES - NOMBRE 01						
Taux global 2012 (cotisation)	17,37 %					
Cotisation référence 2011						4051

1 Le taux d'imposition

Déterminé par la Ville, il sert à calculer la part de la commune sur le montant de l'impôt. Depuis 2010, les taux d'imposition de la Ville sont votés à l'identique, comme la majorité municipale s'y était engagée. Ce qui peut changer est la "base d'imposition", qui est fixée par les services fiscaux.

2 La base d'imposition

Elle est décidée par l'État. La base est la somme qui permet aux services fiscaux de calculer le montant de la taxe foncière.

3 La valeur locative brute

Elle est l'une des bases qui sert au calcul de la taxe d'habitation et foncière. Elle est déterminée par les services fiscaux de l'État et valorisée chaque année par le Parlement.

4 Variation en pourcentage

La loi de finances 2011 du précédent gouvernement a changé la base d'imposition. Ce qui a conduit pour partie à une augmentation automatique de la somme à régler au Trésor public, même avec des taux d'imposition stables. Enfin, une partie de l'impôt local est liée à vos revenus déclarés en 2011 au services fiscaux dans le cadre de votre impôt sur le revenu. Une variation de vos revenus peut donc également influencer le montant de votre impôt local. ■

OFFRES D'EMPLOI

La Ville recrute

• **Des animateurs(trices)** en remplacement (vacations) pour la restauration scolaire.

• **Des Atsems** en remplacement (vacations) pour le service scolaire.

• **Des agents d'entretien** en remplacement (vacations) pour le service Entretien.

Dans le cadre du dispositif de la Réussite éducative, le CCAS recrute en vacances :

• **Des étudiants diplômés** (niveau bac + 2) pour assurer le soutien et l'accompagnement des enfants de 6 à 16 ans.

• **Des personnes disposant d'un permis B**, pour accompagner ponctuellement des enfants de 2 à 16 ans vers des lieux de prise en charge.

Pour ces offres, plus d'informations sur le site internet de la Ville.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE EMPLOI

Santé et mobilité

Créé en 2010, l'espace Emploi de Fleury développe un accompagnement des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. En novembre, trois rendez-vous leur sont proposés pour améliorer leur information et enrichir leur "boîte à outils".

"Les personnes qui recherchent un travail sont souvent confrontées à des difficultés de tout ordre qui sont autant de freins à l'emploi : problème de mobilité, d'accès aux soins, dépendances et addictions (médicaments...)." Tel est le constat de Catherine Langlade, conseillère à l'espace Emploi de Fleury. Le **mardi 13 novembre** de 9h30 à 12h30 en mairie (salle n° 1), l'espace Emploi propose une réunion d'informations et d'échanges autour des addictions (sur inscriptions). Au programme : prendre conscience de sa consommation et faire le point sur un produit, trouver des solutions pour se libérer de ses dépendances. Médecin, psychologue et formateur de l'ANPAA⁽¹⁾ apporteront leur éclairage sur ces questions. La mobilité sera à l'ordre du jour de la réunion du **jeudi 15 novembre** à 9h30 en mairie (salle du Conseil). Comment utiliser au mieux les réseaux de bus ? Où trouver des locations de scooter ou de véhicules à prix réduit ? Pour répondre à ces interrogations, plusieurs prestataires seront présents : transporteurs Tice



et Daniel Meyer, service Transports du Val d'Orge, associations "Papa Charlie" et "2 roues pour l'emploi". "Accès aux droits, accès aux soins : se soigner à moindre coût" : ce sera le troisième thème de la réunion du **vendredi 23 novembre** de 9h30 à 12h30, salle Wiener (quartier des Aunettes). Deux assistantes sociales de la CRAMIF⁽²⁾ et deux infirmières du CDPS⁽³⁾ vous aideront à y voir plus clair sur les consultations, vaccins, dépistages, mutuelles... Pour tout renseignement : 01 69 46 72 31 ou 06 74 22 47 92 (Catherine Langlade, espace Emploi). ■

1. Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.
2. Caisse régionale d'assurance maladie Île-de-France.
3. Centre départemental de prévention et de santé.

CADRE DE VIE

Saint-Eutrope : une forêt remarquable

La forêt de Saint-Eutrope représente un véritable poumon vert au sein de l'agglomération du Val d'Orge. Pour la Ville de Fleury comme pour l'Agence des espaces verts Île-de-France (AEV), il s'agit à la fois de protéger ce formidable espace de biodiversité (242 hectares) et de valoriser un cadre de vie exceptionnel pour les habitants.

Désenclaver la forêt, l'ouvrir sur la ville, créer un réseau de chemins et de liaisons douces : voici quelques-uns des projets d'aménagement en cours à Saint-Eutrope. Les gardes équestres de l'AEV effectuent déjà plusieurs tournées le week-end et en semaine. Leurs missions : accueillir et renseigner le public, prévenir les incivilités, interdire l'utilisation des engins à moteur, assurer la sécurité des promeneurs.

Animation nature et découverte des oiseaux

Quelles variétés d'oiseaux nichent à Saint-Eutrope ? Comment les reconnaître et quelles sont les astuces pour les observer ? Pour le savoir, l'association naturaliste le CORIF⁽¹⁾ vous donne rendez-vous le **samedi 24 novembre** à 9h30 devant la mairie de Fleury. Jumelles et guide d'identification seront mis à disposition pour la sortie. Inscrivez-vous vite sur www.aev-iledefrance.fr ou auprès du CORIF au 01 48 60 12 00. À noter : l'Agence des espaces verts Île-de-France organise régulièrement des animations nature, gratuites et ouvertes à tous. Renseignez-vous !

Une réserve de biodiversité

En 2004, un inventaire de la forêt a révélé la présence d'une faune et d'une flore remarquables qui, pour certaines, sont en danger d'extinction. C'est le cas, par exemple, du scirpe couché, de la queue-de-souris naine (plante), du trèfle intermédiaire, de la gesse hérissée. Les aménagements envisagés par l'Agence des espaces verts tiennent compte de la préservation de cette biodiversité spécifique. Ainsi, pour protéger la mante religieuse et l'étoile d'eau, les terres agricoles, les friches et les milieux humides associés à la plaine d'Escadieu (clairière située au centre de la forêt) ont été gérées différemment : remise en herbe, fauches tardives. À noter : par arrêté préfectoral du 5/9/2012, la forêt est désormais soumise au régime forestier qui renforce sa protection et sa gestion durable.

Une forêt labellisée "Espace vert écologique"

En septembre 2012, la forêt de Saint-Eutrope a obtenu le label EVE-Espaces verts écologiques⁽²⁾. Cette certification récompense une gestion écologique de la forêt : absence totale de produits chimiques, politique d'économie de l'eau, attention à l'égard du sol, actions en faveur de la biodiversité. Pour les usagers de la forêt, promeneurs, sportifs, amoureux de la nature, ce label garantit un environnement sain et de qualité. ■

1. Le CORIF : Centre ornithologique Île-de-France - www.corif.net - 01 53 58 58 38.
2. Le label EVE a été développé par Ecocert en 2006, à la demande des collectivités et en collaboration avec un comité d'experts et de professionnels des espaces verts et de l'environnement.



Prison : échanges autour d'un film

À l'occasion des 19^{es} Journées nationales Prison, le secteur pastoral du Val d'Orge et l'association Accueil Solidarité Fleury vous convient à la projection du film "Le Déménagement", suivie d'une table ronde avec des experts (Pierre Joxe, homme politique et avocat, Renaud Seveyras, directeur-adjoint de la maison d'arrêt de Fleury...) et d'une rencontre avec les multiples acteurs et intervenants de la vie carcérale.

"Une prison... près de chez vous" - samedi 24 novembre 2012 de 14h30 à 19h30 - salle Gérard-Philippe rue Marc-Sangnier - Sainte-Geneviève-des-Bois - <http://forum-jnp.blogspot.fr>





RÉHABILITATION

Aunettes : nouvelle étape

Les travaux d'amélioration des appartements commenceront le 19 novembre, par le n° 8 de la rue du Conseil National de la Résistance.

La réhabilitation des onze immeubles des Aunettes se déroule sur plusieurs chantiers en même temps. Après le changement des radiateurs, des travaux sont en cours dans les parties communes, pour permettre l'installation de paraboles collectives sur les toits de chaque bâtiment. Parallèlement, l'état des lieux des appartements se poursuit. Ils ont pour objet de déterminer les travaux à réaliser. Les appartements du 8 rue CNR ont déjà été visités et les travaux commenceront dès le 19 novembre. Afin de visualiser les matériaux qui seront utilisés, le bailleur Osica, en

collaboration avec la Ville, ouvrira début décembre un "Pavillon des projets". Il se situera au rez-de-chaussée du 8 CNR. Comment sera la nouvelle robinetterie, la baignoire, la couleur du sol de la salle de bains, comment se présentent les nouvelles prises électriques ? Autant de questions auxquelles cet espace pourra répondre. Les éléments seront présentés en situation et les habitants pourront visualiser leur nouvel intérieur.

Un immeuble "témoin"

Dans le même objectif, le hall du 8 CNR sera en partie rénové afin de présenter les nouvelles portes de hall, le carrelage, le digicode. Il s'agit de donner le ton et l'ambiance des futurs espaces communs. Enfin, pour mieux imaginer ce que donneront les travaux opérés sur les façades des immeubles, une partie de la façade du 8 CNR ainsi que la fermeture de la loggia du premier étage seront réalisées en ce mois de novembre. Outre le choix d'avoir des éléments auxquels les habitants peuvent se référer, il s'agit aussi pour l'entreprise et l'architecte de valider des choix techniques. ■



PLU

Enquête publique

L'enquête publique se déroule jusqu'au 20 novembre 2012.

Les Floriacumois sont invités à faire part de leur avis, à consulter l'exposition et le dossier complet du PLU en mairie et à rencontrer le commissaire lors de ses permanences.

Les objectifs de l'enquête : recueillir les observations, les commentaires et les questions des administrés concernant le projet du PLU.

Les outils et documents mis à disposition : exposition permanente dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture, dossier complet du PLU (élaboration et concertation) et registre au service urbanisme.

Dernières permanences du commissaire enquêteur :

- lundi 12 novembre de 13h à 16h,
- mardi 20 novembre de 15h30 à 19h.

CADRE DE VIE

Des travaux en ville

En cette période d'automne, de nombreux travaux, utiles à l'amélioration du quotidien, sont en cours à Fleury.

Les travaux concernent le ravalement de façade de la salle André-Malraux (photo 3), les élagages d'arbres (5), les améliorations de voirie dans les rues Nelson-Mandela (ralentisseurs), de l'Essonne (stop), du Bois-des-Chaqueux (plateaux ralentisseurs au niveau du rond-point), Roger-Clavier (places de stationnement). Il s'agit aussi de

chantiers plus importants comme la rénovation de la rue des Petits-Champs (2) ou les aménagements du parc de la Greffière (1). Quant au futur quartier des Joncs-Marins (4), les nouveaux travaux de terrassement et de viabilisation des terrains situés derrière le Centre musical et artistique ont donné le coup d'envoi de la deuxième tranche. ■



Habitat : quartier des Joncs-Marins

Pour répondre à l'importante demande de logement à Fleury, un nouveau programme immobilier, "Eden", est lancé. Idéal pour les primo-accédants et les jeunes ménages et comprenant aussi 30 logements sociaux, il sera construit dans le futur éco-quartier des Joncs-Marins, à proximité du Centre musical et artistique. Les 128 logements et 16 maisons individuelles respecteront les normes du label Bâtiment basse consommation, garantissant des économies d'énergie. Pour plus d'informations, rendez-vous à compter du 17 novembre à la bulle de vente Nexity, située rue du Conseil National de la Résistance. Jours d'ouverture : lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.



... LES ATELIERS DE L'ESPACE EMPLOI

Des techniques efficaces pour décrocher un travail

En octobre dernier, onze demandeurs d'emploi de Fleury ont bénéficié de cinq jours de formation : technique de recherche d'emploi, séance de sophrologie, conseil pour améliorer son "look". Un riche programme déjà testé avec succès l'an passé et renouvelé à l'initiative de l'espace Emploi. Nous avons suivi l'atelier du mardi matin animé par la dynamique société Anouke.

9h : salle Wiener, aux Aunettes, s'affairent Catherine Langlade, responsable de l'espace Emploi de Fleury, Maryse Sylvanise et Anouk Bernot, de la société Anouke. Tables, chaises, tableau blanc, photocopies, ordinateur... Ça y est, tout est prêt pour accueillir les participants à ce deuxième jour de formation sur la technique de recherche d'emploi.

9h15 : "Ce matin, vous allez prendre la parole à tour de rôle, explique Maryse Sylvanise. Imaginez que vous êtes en entretien d'embauche : présentez-vous, rappelez votre parcours professionnel, exposez vos motivations pour le poste puis choisissez trois compétences qui peuvent convaincre le recruteur." L'exercice n'est évidemment pas facile pour les timides mais l'ambiance est détendue et voici un bon entraînement !

10h : dans la salle d'à côté, Anouk Bernot reçoit chaque personne en entretien individuel : "Il s'agit de donner

des conseils personnalisés sur le CV, la lettre de motivation, et de confronter le projet professionnel avec la réalité du marché de l'emploi." C'est un moment privilégié qui permet aussi de confier d'éventuelles difficultés pouvant constituer un frein à l'emploi : problèmes de mobilité, de gardes d'enfants, santé fragile, manque de confiance, baisse de moral.

11h15 : pendant que certains s'accordent une brève pause, Maryse poursuit son tour de table pour corriger les CV et améliorer leur présentation. "Pensez à bien remettre à jour vos cv, rappelle-t-elle, notamment votre numéro de téléphone, votre âge. Sur le répondeur de votre mobile, enregistrez un message clair et sérieux !"

12h : l'intervenante distribue un fascicule reprenant tous les conseils dispensés au cours de la formation. "C'est vraiment la formation que j'attendais", confie Samira qui a retrouvé le sourire. Cet après-midi, Maryse donnera des conseils pratiques pour un entretien : se renseigner sur l'entreprise, repérer le lieu de rendez-

vous et le trajet, adapter sa tenue vestimentaire, veiller à faire bonne impression, traiter à égalité avec son interlocuteur, préparer des questions.

12h45 : les repas viennent d'être livrés par les services municipaux. On mange tous ensemble dans la salle... et dans la bonne humeur. Un moment informel qui permet de mieux se connaître et de tisser des liens. Mais qui ne s'éternisera pas ! Car Maryse, Anouk et Catherine ne perdent jamais de vue les objectifs de ces ateliers : aider au maximum les personnes en leur donnant le plus d'outils et de conseils possibles. Un souci d'efficacité qui porte ses fruits puisque, depuis 2010, ce sont près de 90 personnes suivies par l'espace Emploi de Fleury qui ont retrouvé un emploi, une mission ou encore une formation. ■



La Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations unies en 1989, reconnaît aux enfants des droits spécifiques pour qu'ils puissent vivre, grandir, se développer, prendre part à la vie de la société dans un environnement protecteur et propice à leur épanouissement. Pourtant la situation des enfants demeure problématique au regard des chiffres sur la mortalité infantile, la sous-alimentation, le sida... Même en France, pays qui fait plutôt figure de bon élève dans la mise en œuvre de la Convention, il reste encore beaucoup à faire. Deux millions d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté et 600 000 enfants sont mal logés (voir encadré "Chiffres clés"). Il s'agit notamment de réduire les inégalités en matière d'éducation, de santé, de logement, d'accès aux sports et aux loisirs, de justice. Pour sensibiliser parents, enfants et citoyens à ces enjeux clés, la Ville de Fleury organise une semaine d'animations autour des droits de l'enfant, du 16 au 23 novembre. ■

►► SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

La Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre prochain, est l'occasion d'organiser à Fleury-Mérogis une semaine entière d'animations autour des enjeux spécifiques à l'enfance. Du 16 au 23 novembre, on parlera de droit, de justice, de citoyenneté, d'éducation, d'alimentation et de santé, d'accès aux loisirs et aux jeux, de solidarités avec les enfants d'ici et d'ailleurs. Les services de la ville proposent un riche programme éclairant les diverses facettes des droits de l'enfant.

Film et débat : les droits des enfants en question

Pour inaugurer la Semaine, une rencontre est organisée le **vendredi 16 novembre** à partir de 18h, salle Wiener (quartier des Aunettes).

Le service de la Réussite éducative, le Théâtre de la Résilience, le juge Gérard Elinas et l'association Robert-Flaherty animeront cette soirée. De 18h30 à 20h, la Réussite éducative propose de débattre des questions de droit, de justice et de citoyenneté en revenant sur l'expérience inédite à laquelle huit jeunes Floriacumois ont participé en mai dernier. Ils ont en effet mis en scène et reconstitué un procès au tribunal d'Évry, avec la complicité de Gérard Elinas, juge et vice-président de l'APCEJ* (Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et

des jeunes). À 20h, l'association Robert-Flaherty, qui œuvre "pour un cinéma différent", présentera un court-métrage réalisé par des jeunes Floriacumois. Cette projection sera suivie d'un échange et d'une collation.

Les enfants au centre de la fête

Samedi 17 novembre, les enfants ont rendez-vous avec deux beaux spectacles : "La Plage aux chansons" (9h30 et 11h) et "L'Enfant roi" (17h30) proposé par la compagnie La Balle rouge (voir page 16). À partir de 15h, salle André-Malraux,

l'association Le Club des parents solidaires présentera une nouvelle initiative : le café-poussettes. Ce concept permet de se retrouver plus facilement entre mamans ou entre papas pour papoter, prendre un verre avec son bébé, sa poussette et son sac à langer. À Fleury, l'association donnera rendez-vous aux parents un dimanche sur deux, de 10h à 12h, salle Wiener. Renseignez-vous !

Une Convention revisitée

"*Tout enfant a le droit à un niveau de vie suffisant à son développement physique, mental, spirituel, moral et*

social." (Article 27 de la Convention internationale des droits de l'enfant). Qu'est-ce que le droit à la santé, à l'éducation, à l'expression ? En quoi le principe d'équité à l'école est-il un droit fondamental ? Pourquoi les lois doivent-elles protéger plus spécifiquement les enfants ? C'est pour réfléchir à ces questions que le centre de loisirs "La Ferme" organise, le **mercredi 21 novembre**, une grande journée de sensibilisation. animateurs et enfants reliront ensemble la Convention internationale des droits de l'enfant. Une lecture simplifiée, pédagogique

et accessible à tous permettra d'extraire les principaux articles en matière d'alimentation, de santé, de famille, d'éducation, de jeux, de droit à la différence. Les enfants seront invités à s'exprimer sur tous ces thèmes à travers prises de paroles, dessins, histoires, saynètes. Les fruits de ces ateliers seront présentés aux parents le soir même, à partir de 19h, autour d'un pot convivial au centre de loisirs. Tous repartiront avec une version simplifiée de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Quand les jouets se font la malle

Décorées par les enfants du centre de loisirs, réparties dans les différents accueils de la commune, remplies par de généreux donateurs, les malles destinées à la collecte de jouets (voir encadré) se mettront en mouvement le **vendredi 23 novembre** à 18h. La farandole musicale déambulera de la Maison de la petite enfance jusqu'à la salle André-Malraux où un concert improvisé attendra les tout-petits. Et les jouets se feront la malle... vers les enfants en mal de jouets ! ■

EN BREF

Repères historiques

Le 20 novembre 1959, l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies proclamait la Déclaration des droits de l'enfant. Trente ans plus tard, une Convention internationale des droits de l'enfant a été signée par 191 pays. La Journée internationale des droits de l'enfant, désormais célébrée chaque année le 20 novembre, correspond à la date anniversaire de ces deux avancées historiques.

Chiffres clés

En France* :

Plus de 2 millions d'enfants vivent sous le seuil européen de pauvreté (971 euros/mois).

600 000 enfants considérés comme mal logés.

20 000 enfants et leurs parents sont sans domicile fixe.

37 % des enfants de France métropolitaine sont considérés comme pauvres et/ou vulnérables.

Dans le monde* :

En 2010, 7,6 millions d'enfants sont décédés avant leur 5^e anniversaire.

26 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de sous-alimentation.

100 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.

400 000 enfants sont atteints du sida chaque année.

* Chiffres 2012 de l'Unicef, Fonds des Nations unies pour l'enfance, présent dans 191 pays et agissant pour la santé, l'éducation, l'égalité et la protection des enfants.

Don de jouets

Parce que les jouets sont source d'éveil et de développement pour tous les enfants, la Maison de la petite enfance organise une grande collecte de jouets (propres et en bon état) pour tous les âges.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 23 novembre, faites un geste solidaire et déposez un jouet dans l'une des malles des accueils suivants : mairie, crèches collective et familiale, halte-garderie, centre de loisirs, service Culture, Vie locale et associative, espace Louis-Daquin Réussite éducative, médiathèque.

Les jouets seront remis au Secours populaire français, à l'association Afrique Décide et au Club des parents solidaires.



OPÉRA D'OBJETS

L'Enfant roi

Quand on est enfant roi, on peut disposer de tout ce qu'on veut ! Mais voilà : on est bien seul dans sa tour d'ivoire. Comment faire pour en sortir et retrouver les autres ? C'est la quête proposée par la compagnie La Balle rouge à travers un opéra d'objets insolite.

Rappelez-vous, il y a deux ans, la compagnie La Balle rouge avait conquis le public de la salle Malraux avec son magnifique spectacle sur le difficile sujet du divorce. Elle revient cette année à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant avec une toute nouvelle création, écrite par trois hommes, sur le thème universel de l'enfant roi.

Une création originale

L'Enfant roi est un opéra pas comme les autres : un opéra d'objets. Dans ce spectacle poétique, élégant, tout de noir vêtu, une histoire sans parole se joue. De curieuses marionnettes de mousse s'animent sur scène. Elles sont accompagnées "en live" par un bandonéoniste et un quatuor à cordes qui interprètent une musique signée Jacques Trupin.

La solitude de l'enfant roi

Dans une société où règnent l'individualisme et la consommation ef-

frénée, chacun peut se prendre pour un roi ! L'enfant roi n'a que des droits sans aucun devoir. Il est tout-puissant, possède tout ce qu'il veut et commande son entourage pour assouvir tous ses désirs. Mais son isolement s'amplifie à mesure qu'augmentent ses exigences, tant relationnelles que matérielles. Et il se retrouve bientôt dans une profonde solitude. Son pouvoir et sa liberté illusoire ont un revers douloureux : ils ne lui permettent pas de grandir.

Un chemin initiatique

L'enfant roi doit donc se remettre en question... et en chemin. Pour retrouver sa famille et ses amis, il parcourt le sentier qui mène de l'adolescence à l'âge adulte, il abat les murs de son royaume, il cherche en lui ce qu'il pourrait donner aux autres. Cette quête lui permet de prendre conscience de son état et de s'en libérer. Il peut enfin grandir et se construire ! ■

**L'Enfant roi**

Compagnie La Balle rouge
Dans le cadre de la Semaine des droits de l'enfant
Samedi 17 novembre à 17h30
Salle Malraux - 3 / 6 €
Tout public à partir de 5 ans
Rens. : 01 69 46 72 09.

CONCERT-SPECTACLE

David Sire en roue libre

"Des quatre coins de ma vie d'homme, je me ferai un balluchon", chante David Sire. Et de fait, le troubadour des temps modernes est toujours en mouvement. Deux années de suite, il a enfourché son vélo et traversé la France du nord au sud et d'est en ouest. Chaque soir, il jouait là où ses mollets déclaraient forfait : place, chapelle, grange, chapiteau, café-concert. Et c'est sur la route qu'est né le concert-spectacle qu'il présente aujourd'hui : "En roue libre". On y croise une chanson pour voix et pompe à vélo, un poète en voiture de fonction, une pluie d'onomatopées... Ses chansons sont des invitations au voyage, au partage, à l'insoumission, mais aussi des hymnes à la vie, à l'amour, à la tendresse et à l'irrévérence. À 35 ans, après une décennie de scène, l'ex-leader de Drôle de Sire, devenu "itinérant du spectacle", promène sa plume sensible, son œil malicieux et son art de conteur à la barbe de l'industrie musicale. En route ! ■

"En roue libre" - David Sire - Samedi 10 novembre à 16h - Durée : 1h15 - Dans le cadre du festival Chemins de lecture - Médiathèque Elsa-Triolet - 59, rue André-Malraux - 91700 Fleury-Mérogis - Résa : 01 60 16 30 60.

CONCERT-SPECTACLE : LA PLAGE AUX CHANSONS

Il suffit à Pierre-Jean Zantman et à Stéphanie Ballet, duo bien connu des Floriacumois, un décor de plage ensoleillée, avec un parasol, des coquillages colorés et des instruments voyageurs, pour imaginer un merveilleux spectacle qui fera le bonheur des enfants. Dans leur sac de plage, ils piochent à l'envie des chansons, des ritournelles et des histoires et ils sortent une guitare, un accordéon, un kaval et des percussions aux sonorités marines... Un beau moment de partage, convivial et généreux, qui incite petits et grands à écouter mais aussi à participer avec des chansons-devinettes-surprises. Rendez-vous à la plage aux chansons !

La Plage aux chansons - Cie Goûtes-y donc - Samedi 17 novembre
À 9h30 et 11h - Médiathèque Elsa-Triolet - Concert-spectacle interactif
à déguster en famille - Gratuit sur réservation au 01 60 16 30 60



CMA

Encore quelques places !

Vous pouvez encore vous inscrire auprès du CMA dans les disciplines et les jours suivants :

- Saxophone et découverte du saxophone pour les 6-7 ans : mardi.
 - Basse, contrebasse : mardi.
 - Guitare électrique : lundi.
 - Accordéon : lundi.
- À noter : les élèves de première année ont la possibilité de louer des instruments.
- Musiques assistées par ordinateur : lundi, mardi.
 - Danse contemporaine enfants (à partir de 8 ans) : mercredi de 15h30 à 17h, jeudi de 17h15 à 18h45.
 - Danse contemporaine adultes : jeudi de 19h à 20h15.
 - Option musique au bac (élèves de terminale) : jeudi soir.
 - À noter : le théâtre adultes du lundi soir (20h à 23h) recherche un homme !

ENFANCE

L'École municipale des sports

Avec l'École municipale des sports (EMS), les enfants de 4 à 11 ans peuvent découvrir toute l'année une multitude d'activités physiques. Une première approche qui les aide à choisir la discipline qui leur convient le mieux.

Christophe, William et Cécile, les trois éducateurs sportifs de la Ville, connaissent bien les enfants de Fleury. Et pour cause : chaque année, des dizaines d'écoliers passent par l'École municipale des sports pour découvrir toutes sortes de sports. Le premier cycle de cette rentrée, par exemple, est consacré au hockey. Pendant les vacances scolaires, d'autres disciplines seront proposées : parcours aventure, course d'orientation, sports collectifs... Les "Olympiades", compétitions conviviales organisées à la fin de chaque vacance, remportent un grand succès auprès des enfants.

Initiations pour tous les âges

L'EMS contribue à l'apprentissage des règles de vie en collectivité et à l'assiduité. De par les tarifs proposés (6,5 euros par trimestre), elle est accessible à toutes les bourses. Elle propose un encadrement adapté à

chaque âge et à chaque sport. Ainsi, tous les mercredis matins (au gymnase) et samedis matins (à l'école Robert-Desnos), de 9h à 10h30, les enfants de 4 à 6 ans se retrouvent pour une séance d'éveil corporel. Au programme : parcours de motricité et d'habileté, jeux de ballon... De 10h30 à 12h, c'est au tour des "grands" de 7 à 11 ans : jeux de raquettes, escalade, football, handball, roller, athlétisme, sports d'opposition...

Inscriptions : mode d'emploi

Les inscriptions ont lieu sur place, à 9h ou à 10h30 le jour des séances, dans la limite des places disponibles. Pour faciliter la constitution des groupes et la présence régulière des enfants aux activités, il est demandé aux familles de s'inscrire au plus vite, de renseigner précisément la fiche d'inscription et de ne pas oublier le certificat médical. ■



MUSIQUES ACTUELLES

VENDREDI 30 NOVEMBRE ET SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE
SALLE ANDRÉ-MALRAUX

Oh ! les Voix, 16^e édition !

Au menu : deux jours où la voix est à l'honneur. Des professionnels, des amateurs, des concerts pour enfants... le service culturel a tout prévu !

La chanson française prend son pied chaque année en novembre à Fleury. Comment donc ? Mais si, lisez plutôt : dans son tout nouveau spectacle entièrement a cappella, le **Quartet Buccal** vous aide à attirer l'amour ! Et aussi à rencontrer chance et fortune... Leur truc ? Des chansons ensorceleuses, inventives, et de bonne humeur !

Avec **Nicolas Fraissinet**, la chanson se fait coup de poing. Émotion et sensibilité se perçoivent dans cette belle voix masculine. Ses aigus font frissonner toute la salle, servis par d'étonnants arpèges au piano et des guitares explosives.

Gaëlle Marie pétille de bonheur. Ses chansons sont garanties anti-déprime, anti-régime et anti-prince charmant... Une grande bouffée d'air pur et une aisance à découvrir. Pour **Mezbass**, prenez de la musique pop, ajoutez-y une basse groovy, mettez-y une guitare fonky, un brin de saxophone jazzy et laissez mijoter à petit funk. ■



Oh ! les Voix, le programme

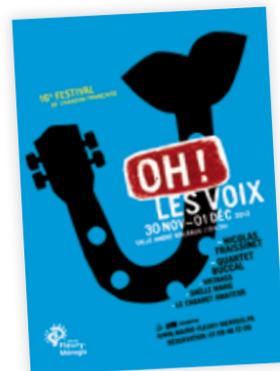
• Vendredi 30 novembre
16h30 : goûter-concert
19h30 : le cabaret amateur
Suivi des concerts de Gaëlle Marie et de Nicolas Fraissinet.

• Samedi 1^{er} décembre
16h30 : goûter-concert
19h30 : le cabaret amateur
Suivi des concerts de Mezbass et Quartet Buccal.

Tarifs : 6 € la soirée,
10 € les deux jours.

Tous les concerts sont programmés à la salle Malraux.

Réservation obligatoire
au 01 69 46 72 09.



CAFÉ-CONCERT

Du son ragga et dance-hall à Malraux

Vendredi 23 novembre, salle André-Malraux, place aux musiques actuelles ! Trois groupes valdorgiens (Cless Shine et Yeahman C, Kateb et Zé & Zé) et un DJ, Jax Terry vous proposent de plonger dans l'univers de la musique ragga et dance-hall. La soirée se poursuivra à "micro ouvert" pour tous ceux qui veulent se lancer. Cette soirée est co-organisée par l'association La MIF et le pôle Culture, Vie locale et associative. Après une année de concerts, les soirées "Du son à Malraux" ont vu défiler une centaine d'artistes, musiciens et jeunes talents, venus de la ville ou du département.

"Du son ragga et dance-hall à Malraux" - Vendredi 23 novembre 2012 à partir de 20h30, salle Malraux 57, rue André-Malraux - Entrée libre - Boisson et restauration légère sur place - Rens. : 01 69 46 72 09.

Le cabaret amateur

Nicolas Fraissinet a encadré depuis le printemps le travail de douze participants du "cabaret amateur" du Cma de Fleury. Au programme : ateliers d'écriture, de composition et d'interprétation, puis réalisation d'un CD et préparation du spectacle à l'affiche du festival.

Les goûters-concerts d'Oh ! les Voix

En préambule des spectacles du soir, l'équipe du festival vous propose des mini-concerts de Gaëlle Marie (le vendredi) et Mezbass (le samedi), spécialement conçus pour faire découvrir aux enfants des univers musicaux inhabituels et étonnants. RV à l'heure du goûter dans le foyer tout beau tout neuf de la salle Malraux.



Samedi 10 novembre
16h à la médiathèque

En roue libre

Spectacle musical de David Sire, dans le cadre du festival valdorgien Chemins de lecture.
Tout public
Résa : 01 60 16 30 60
Lire page 17

Dimanche 11 novembre
9h parking du cimetière

11 novembre

Commémoration en souvenir de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Lire page 6

vendredi 16 novembre

Les seniors à Paris

Croisière sur la Seine et dégustation du beaujolais nouveau
Lire page 6

Jusqu'au 20 novembre
Mairie

PLU : enquête publique

L'enquête publique se déroule jusqu'au 20 novembre.
Dernières permanences du commissaire enquêteur :
- lundi 12 novembre de 13h à 16h
- mardi 20 novembre de 15h30 à 19h.
Lire page 10

Mardi 13 novembre
9h30-12h30 en mairie

Addictions

Réunion d'information et d'échanges autour des addictions
Lire page 8

Jeu 15 novembre
9h30 en mairie

RSA et demandeurs d'emploi : aide à la mobilité

Réunion d'information collective
Lire page 8

Samedi 17 novembre
9h30 et 11h à la médiathèque

La Plage aux chansons

Concert-spectacle familial
Gratuit. Résa : 01 60 16 30 60
Lire page 16

Samedi 17 novembre
17h30 salle Malraux

L'Enfant roi

Opéra d'objets à partir de 5 ans
3 et 6 euros
Rens. : 01 69 46 72 09
Lire page 16

Vendredi 23 novembre
9h30-12h30 en mairie

RSA et demandeurs d'emploi : se soigner à moindre coût

Réunion d'information collective
Lire page 8

Vendredi 23 novembre
20h30 salle Malraux

Du son ragga et dance-hall à Malraux

Entrée libre
Boissons et petite restauration sur place. Rens. : 01 69 46 72 09
Lire page 18

Samedi 24 novembre
RV 9h30 devant la mairie

Observons les oiseaux

Avec l'Agence des espaces verts
Lire page 9

Samedi 24 novembre
Croix-Blanche 14h-18h

Noël autrement

À l'occasion du Mois de l'économie sociale et solidaire (www.lemois-ess.org), créez vos décorations de Noël avec des matériaux recyclés !
RV dans les magasins partenaires : Cultura, Fly, Leroy Merlin, Boulanger, Picwic.

Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre
16h30 :

goûter-concert
19h30 : cabaret amateur et concerts
Salle Malraux

16^e festival Oh! les Voix

Deux jours où la voix est à l'honneur.
Lire page 19

Du 30 novembre au 1^{er} décembre

Les seniors à Strasbourg

Week-end de charme et marchés de Noël alsaciens.
Lire page 6



Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44

• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 199 rue Salvador-Allende
01 60 15 56 53

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

“Mettre du miel sur le bâton”

Lors du conseil municipal du 24 septembre, le maire et sa “dévotée” majorité ont tenté de faire passer incognito une délibération exonérant de taxe foncière (à 50 %) les acquéreurs de logements neufs, et ce pendant cinq ans.

Mais sur intervention de l'opposition, le texte a finalement été retiré. M. Derrouet prétextant une erreur dans la rédaction de la délibération. Alors, comment se fait-il que cette exonération soit devenue l'argument de vente des promoteurs des Joncs-Marins ? En témoignent leurs prospectus distribués depuis plusieurs semaines. Une publicité mensongère donc ! Il faut bien “mettre du miel sur le bâton” pour convaincre de potentiels acheteurs d'investir 135 000 euros dans un simple studio.

Expliquez-vous Monsieur le maire !

Comment ces publicités ont-elles pu être diffusées avant même que le conseil municipal ait délibéré sur cette éventuelle exonération ? Comment se peut-il que l'on mente ainsi à nos futurs concitoyens ?



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

Les finances de la commune sont une question de polémique pour le maire qui accuse toujours la municipalité précédente. C'est un peu facile puisque il avait, alors qu'il était élu, voté tous les budgets et que maintenant il est aux commandes après sa trahison de la gauche. Donc c'est aujourd'hui sa responsabilité et celle de sa majorité. Et aussi de la majorité gouvernementale qu'il soutient. Or le gouvernement annonce le gel des participations de l'État et ensuite une réduction de celles-ci. En d'autre temps, une protestation et des actions auraient été initiées par la municipalité pour protester contre cet étranglement des finances communales. Lui, semble valider cette austérité imposée, alors que de très nombreuses collectivités tirent la sonnette d'alarme. Car, au final, ce sont bien les habitants qui payeront la note, avec une réduction du service public municipal. Vos élus Front de gauche seront à vos côtés pour s'y opposer.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS**• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

CARNET**NAISSANCES**

LEBRUN Naëly, Patrice, Albany
née le 22/9/2012

PAYET Lorick, Jean
né le 1^{er}/10/2012

CHELLALI Adam,
Abdal-Hafed, Snouci
né le 5/10/2012

ALTHOFFER Amélie, Inès
née le 9/10/2012

TRAORE Rachida, Khadija
née le 18/10/2012

DAMAGNEZ Inaïa, Catherine,
Nicole née le 26/10/2012

• MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

3, rue Saint-Exupéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
01 60 15 54 00

• CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

• ASSISTANTES SOCIALES

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ**• PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS**• Déchets végétaux**

Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Le lundi matin.

• Objets encombrants

Le **mercredi 21 novembre** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• Déchèterie mobile

Le **samedi 24 novembre**, 9h-12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• CMPP

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• DENTISTES

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• CENTRE HOSPITALIER

MANHÈS
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE**• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Les jeudis **8 novembre** et **6 décembre**, de 8h30 à 11h.
Sur rendez-vous en appelant au 01 69 46 72 00.

• AVOCAT CONSEIL

De 10h15 à 11h45 le **30 novembre**.
Maître CERAUDO Lucie.

GRAND PARIS



Olivier LEONHARDT

Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge.
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois.



Bernard DECAUX

Vice-président en charge des finances et du conseil de développement.
Maire de Brétigny-sur-Orge.



Bernard ZUNINO

Vice-président en charge du patrimoine bâti et accessibilité.
Maire de Saint-Michel-sur-Orge.



David DERROUET

Vice-président en charge de la cohérence territoriale.
Maire de Fleury-Mérogis.



François CHOLLEY

Vice-président en charge de l'urbanisme - habitat.
Maire de Villemoisson-sur-Orge.



Sylvain TANGUY

Vice-président en charge des parcs et de l'environnement.
Maire du Plessis-Pâté.



Daniel ESPRIN

Vice-président en charge des grands équipements sportifs.
Maire de Leuville-sur-Orge.



Thérèse LEROUX-LAMARE

Vice-présidente en charge de l'Observatoire - NTIC.
Maire de Villiers-sur-Orge.

Les Valdorgiens exigent de meilleures conditions de transports !

Depuis plusieurs années, les élus du Val d'Orge se mobilisent au quotidien auprès des pouvoirs publics pour bénéficier d'investissements d'urgence afin d'améliorer les conditions de déplacement en transports collectifs des Valdorgiens.

Malgré les quelques avancées obtenues ces derniers mois, la situation reste intolérable.

Difficulté pour les étudiants à se rendre dans leurs facultés, temps de trajets toujours aussi longs pour se rendre sur son lieu de travail, aller faire des achats, fréquenter des manifestations culturelles ou pratiquer des loisirs... tel est le quotidien de nombreux habitants du Val d'Orge comme de la grande couronne en général.

Les raisons ? Nous les connaissons toutes et tous.

Saturation et vétusté du réseau RER, trajets de bus inadaptés et insuffisants font que les habitants de la grande couronne paient le prix fort du manque d'investissements des vingt dernières années.

Malgré le déblocage récent de financements, les investissements lourds indispensables sont sans cesse différés.

Dans ce contexte, le projet de transport « Grand Paris Express », dont le coût total s'élève à 35 milliards d'euros, aurait pu être une « bouffée d'air » pour l'Ile-de-France et notre Département. Malheureusement, les investissements majeurs prévus presque exclusivement sur Paris et la petite couronne risquent de nous condamner longtemps à ne pas voir nos conditions de vie s'améliorer.

C'est pourquoi nous avons décidé, élu-e-s de toutes sensibilités politiques, de vous inviter à vous mobiliser massivement à nos côtés afin de défendre notre vision de la métropole de demain.

Bientôt dans votre boîte aux lettres, un document complet, avec un coupon-réponse à renvoyer en mairie.



Mobilisez-vous !